

Liste Front Unique

SCHNEIDER Mireille - SNES - 57
DUTHEIL Denis - SNUIPP - 92
SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38
PANTHOU Eric - SNASUB - 63
ROUSSELY Delphine - SNES - 84
BREDA Yvon - SNES - 59
BLEGENT Yannick - SNUIPP - 63
AURAND Patrice - SNASUB - 91
CHAIZE Nathalie - SNES - 13
ROUGERIE Olivier - SNES - 63
SPINAZZE Jean-Michel - SNES - 30
GORCE Julien - SNUIPP - 93
CHUZEVILLE Edouard - SNES - 69
BARATHON Julien - SNES - 63
LINQUE Benoît - SNASUB - 75
MICHEL Boris - SNEP - 18
CLERMONT Agnès - SNES - 92
RIZZO Robert - SNUEP - 13
ANKAOUA Yves - SNUIPP - 34
GALTIER Fabrice - SNESUP - 63
ROBERT Frédéric - SNES - 34
MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75
BERNARD Denis - SNUIPP - 54
BURLAUD Julie - SNEP - 18
MICHEL Roland - SNES - 63
VERSE Florence - SNASUB - 34
FAUGIER Thierry - SNES - 63
CHACORNAS Kareen - SNUIPP - 30
GAULARD Mylène - SNESUP - 38
GODARD Jean-François - SNUEP - 63
ROUSSELY Jean-Louis - SNES - 63
PHILIPPE Erwan - SNASUB - 6
DEPLAT Elise - SNAC - 33
DEBAIR Martine - SNUIPP - 75
SUBIRATS Nathalie - SNES - 971
VYE Orianne - SNASUB - 63
LOPEZ Juan-Antonio - SNUIPP - 34
TANNE David - SNUTER (SUPAP) - 75
CAVALLUCCI Rémy - SNASUB - 91
BERGE Isabelle - SNEP - 84
TONNERRE Jean-Marc - SNCS - 38
LANZI Patrick - SNUEP - 4
BELLVER Elodie - SNUIPP - 34
DE MAUPEOU Anne - SNASUB - 59
JOFRE Laurence - SNES - 84
DESSIN Julien - SNUIPP - 92
OGIRON Stève - SNASUB - 78
MASSABEAU Katia - SNUIPP - 92
NEULLAS Hélène - SNES - 63
DELEANG Céline - SNASUB - 93
COVELO David - SNES - 84
TIMSIT Youri - SNCS - 83
GUICHENDUCO Chantal - SNUIPP - 54
GUILLOT Jean-Pierre - SNES - 63
CORREIA Oswald - SNES - 31
CHALENDARD Olivier - SNASUB - 26
DUPOUX Odile - SNES - 63
LAMARQUE Frédéric - SNES - 75
PUEL Carine - SNUIPP - 66
FIGUE Richard - SNES - 3
METTEN Michèle - SNES - 57
DELTRIEUX Marie-Françoise - SNASUB - 13
ROUSSELY Catherine - SNES - 63
FRAYSSE Nathalie - SNCS - 6
CAMMAL Jean-Jacques - SNUIPP - 34
VOLDOIRE Bernard - SNES - 63
JULLIEN Bruno - SNASUB - 6
LE MEUR Christine - SNES - 85
JAL Jean-Baptiste - SNEP - 84
BERNIER Aude - SNUIPP - 12
HERLAUT Alexandra - SNES - HDF
VAYSSIERE-GASPARD Vaérie - SNASUB - 34
MERLE Anne - SNES - 63
BAYON Marie-Françoise - SNUIPP - 92
CHAUVIN Cédric - SNES - 34
MONDON Ghislaine - SNES - 63

Front Unique

Le gouvernement Macron-Castex-Blanquer disloque l'enseignement public, pulvérise les statuts, liquide le bac et les diplômes nationaux, attaque la grille de rémunération de la fonction publique et réprime toute manifestation d'opposition à sa politique.

Ce gouvernement est l'ennemi des enseignants, des fonctionnaires, des travailleurs ! La direction de la FSU doit enfin rompre la concertation-collaboration avec lui !

*Macron et son gouvernement veulent
des chefs dans les écoles !*

À Marseille le 2 septembre, Macron a multiplié les attaques contre les enseignants et indiqué vouloir imposer dans 50 écoles le recrutement des instits par les directeurs. Ce serait l'autonomie des écoles avec à leur tête un chef qui, relais de la hiérarchie, aurait autorité sur les enseignants. La proposition de loi Rilhac (sur la direction d'école) qui poursuit le même objectif revient à l'Assemblée nationale fin septembre. Et début juillet, s'appuyant sur les « conclusions » du Grenelle, Blanquer avait imposé, dès cette rentrée, l'application anticipée de cette loi pour certains directeurs. Il faut noter que cette annonce de Blanquer a été faite au cours d'un des nombreux « groupes de travail » de l'agenda « social » du ministère dont l'objet est d'associer les représentants syndicaux aux attaques gouvernementales.

Pour briser cette offensive majeure contre les instits, la FSU et le SNUipp doivent :

- **refuser clairement toute autorité hiérarchique pour les directeurs d'école et se retirer, sans délai, des groupes de travail sur la direction d'école ;**
- **exiger le retrait pur et simple de l'expérimentation de Marseille, de la loi Rilhac et des décisions de Blanquer concernant les directeurs ;**
- **réaliser le front uni des syndicats concernés pour imposer ces retraits.**

Le Grenelle de l'éducation : une offensive « systémique » contre le cadre national de l'enseignement et contre les statuts.

La seule finalité du Grenelle de l'éducation dont les conclusions avaient été commandées par Blanquer, était de donner une

assise « concertée » à une offensive « systémique » contre le statut et le cadre national de l'enseignement.

La revalorisation, sauce Blanquer, ce sont des primes pour une fraction des enseignants et en aucun cas de véritables hausses de traitement. Et depuis 10 ans, avec le blocage du point d'indice, le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires a diminué malgré les avancements d'échelon.

Mais surtout cette pseudo-revalorisation vise à masquer l'essentiel :

- **Recrutement par « validation des acquis de l'expérience » donc sans concours et hors statut.**
- **Instaurer dans le second degré une hiérarchie intermédiaire (« permettre aux enseignants qui le souhaitent d'exercer avec des services mixtes (assistance à l'inspection, aide aux chefs d'établissements) »).**
- **Au nom d'une gestion « au plus près des territoires » et d'une « révolution des ressources humaines », en finir avec le barème pour les affectations pour parachever la liquidation des commissions paritaires.**
- **Renforcer « l'autonomie des établissements », développer leur « auto-évaluation » selon laquelle, les établissements se verraient attribuer des moyens spécifiques au travers d'un « contrat » passé avec le rectorat. Tout concourt à développer la concurrence entre établissements et entre personnels, tant pour les moyens que pour le recrutement.**

Alors les représentants de la FSU et de ses syndicats nationaux doivent rejeter clairement toutes les mesures du Grenelle et quitter sans délai les groupes de travail dans lesquels le gouvernement les décline.

Fonctionnaires : le gouvernement veut en finir avec la grille de rémunération de la fonction publique au travers d'une « conférence sur les perspectives salariales ».

Le 6 juillet, la ministre de la FP a annoncé que le point d'indice resterait bloqué comme il l'a été tout au long du quinquennat de Macron. La ministre a justifié « une rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice pratiquées lors des précédents quinquennats : à la fois inéquitables et coûteuses ». Elle a dénigré « un système de rémunérations et de progression de carrières à bout de souffle, dont les défauts structurels et d'attractivité ont été révélés par la crise ». Et elle a annoncé « entre juillet et février, une conférence inédite pour repenser le système de rémunération et de carrière ». Cette « conférence sur les perspectives salariales » ayant pour but « d'établir un diagnostic sur les rémunérations et les carrières dans la fonction publique et de proposer des pistes d'évolution. Ses conclusions sont attendues en mars 2022. »

Blocage éternel revendiqué du point d'indice, liquidation de la grille de rémunération des fonctionnaires, avec à la clef la volonté de généraliser un système de primes individualisées et à la tête du client prélude à la liquidation du statut de la fonction publique. Et pourtant, les représentants syndicaux ont simplement pris acte du nouveau blocage sans claquer la porte et n'ont pas déclaré refuser de participer à la « conférence sur les perspectives salariales ». Pire, moins d'une semaine après, le 13 juillet, ils signaient tous un scandaleux accord sur le télétravail dans la FP et n'hésitaient pas, sans vergogne, à « poser », sagement rangés aux côtés de la ministre, alors qu'elle brandissait cet accord, tel un trophée. Et cela, alors que la veille, Macron déclarait de nouveau la guerre à nos retraites et affirmait : « La seule solution est de continuer à bousculer le système et les positions établies, les rentes, les statuts. »

Moins de 2 ans après la promulgation de la loi de transformation de la FP, une semaine après le nouveau blocage du point d'indice, et alors que le gouvernement piétine sans répéter les fonctionnaires, cette photo leur donne à penser qu'ils ne peuvent compter sur les dirigeants de leurs syndicats. C'est insupportable !

Après la loi d'août 2019 contre la FP qui en particulier liquidait les commissions paritaires, après la LPR et ses décrets qui visent à anéantir les statuts dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est l'ensemble des fonctionnaires qui sont désormais confrontés à une offensive générale contre leur statut.

La défense du statut implique la préservation intransigeante de la grille unique de rémunérations basée sur le point d'indice. La FSU doit réaffirmer cette exigence, dénoncer les attaques gouvernementales et refuser de participer de quelque manière que ce soit à l'opération « conférence sur les perspectives salariales de la FP ». Personne ne peut oublier que c'est grâce à la concertation intense des représentants syndicaux de la FP avec le gouvernement que celui-ci a pu faire passer sa loi de destruction de la FP d'août 2019. Et pour améliorer réellement le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, la FSU doit combattre pour une importante augmentation du point d'indice.

Le gouvernement Macron-Castex-Blanc, gouvernement de guerre contre les travailleurs.

Ce gouvernement s'en prend violemment aux enseignants aux fonctionnaires et réprime violemment et à grande échelle. On ne peut citer, tellement ils sont nombreux, tous les cas de personnels qui ont subi la répression administrative pour avoir tenté de combattre la politique gouvernementale (Melle, Nîmes, Bordeaux, Clermont, Rennes, Bobigny, etc). Mais aussi la terrible violence policière contre les manifestants et particulièrement contre la jeunesse.

Avec sa loi « passe sanitaire », ce gouvernement réduit radicalement les libertés publiques et veut priver de salaire et d'emploi certains travailleurs non-vaccinés.

Ce gouvernement prépare la plus violente offensive contre les retraites, il réduit drastiquement les indemnités chômage, il veut faire payer le train aux cheminots et le rendre gratuit pour les flics.

Plutôt que de préparer le ralliement au vote Macron au nom du « danger de l'extrême droite », la responsabilité de la FSU est de rompre la concertation et d'œuvrer jusqu'au bout à la réalisation d'un front uni des syndicats pour l'affronter et lui infliger une défaite.

Soutenez cette orientation en votant pour la liste Front Unique !

Le 10 septembre 2021 (frontunique.com)

MONDON Ghislaine - SNES - 63
THOMAS Laurent - SNES - 12
MAUVIEUX Martine - SNASUB - 75
CHEVRIER Jean-Baptiste - SNES - 63
DOURLHES Géraldine - SNUIPP - 69
PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 75
RAYMOND Chloé - SNES - 34
CASTEL Jean-Marc - SNES - 30
PICHON Blaise - SNESUP - 63
HAMIEUX Pauline - SNASUB - 69
RASSAT Emmanuel - SNUIPP - 34
SENS-MEYE André - SNES - 84
MAC LEOD Hélène - SNCS - 75
BUISSON Laurent - SNES - 66
ALBERTI Brigitte - SNUASFP - 84
FESTAS Anne - SNES - 15
LAMBERT Brice - SNUIPP - 93
RIVIER Sylvain - SNASUB - 78
CHAUMART Corinne - SNES - 92
BACQ Félix - SNES - 94
BESSON Mireille - SNCS - 13
SANTONI Amandine - SNUIPP - 92
ROBERT Nathalie - SNASUB - 63
SAINTÉ COLOMBE Claude - SNES - 63
FELTEN Agnès - SNES - 54
BREYTON LAVENIER Maryline - SNUIPP - 92
HEMON CHATELET Catherine - SNES - 84
JEAN-BAPTISTE Maurice-Christian - SNASUB - 91
GALTIER Isabelle - SNES - 63
JOLIVET Rosemarie - SNES - 30
LETOUBLON Antoine - SNESUP - 85
COUTEAU Thomas - SNES - 30
BARBAT Claire - SNUIPP - 63
VILAIN Alexis - SNES - 63
DEGUIN Marie-Madeleine - SNASUB - 69
LEBENTAL Mélanie - SNESUP - 91
DUTERTRE Thibault - SNUIPP - 92
CLAUDEPIERRE Anaïs - SNES - 34
LEMARCHAND Annie - SNCS - 75
JONQUET Gilles - SNES - 30
HAREWOOD Audrey - SNASUB - 91
MICHEL Claire - SNES - 63
IMBERT Laurence - SNUIPP - 18
LAFLEURIEL Magali - SNES - 63
DANGLARD Annie - SNASUB - 63
ESNAULT Marie-Laure - SNUIPP - 93
MILHABET Karine - SNUTEFI - 63
NORMAND Adrien - SNESUP - 21
CHHEN Alexis - SNES - 57
THOUMIEUX Nicolas - SNASUB - 63
MARTINEZ Pierline - SNES - 69
JOUART Estelle - SNUIPP - 92
TORKINGTON Sally - SNES - 84
BRANCATO Jean-Patrice - SNES - 13
ROMANO Renée - SNASUB - 63
KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75
MOHAMED AHMED Shona - SNUIPP - 92
MAILY Amélie - SNES - 30
SAHED Nadia - SNASUB - 6
MERCIER Sandrine - SNES - 69
BRAULT Céline - SNUIPP - 92
ROUET Philippe - SNASUB - 974
QUAGGETTO Michel - SNCS - 75
VIVO Marie-Christine - SNES - 30
ANGEMONT Paul - SNASUB - 91
CAZAUX Michel - SNES - 84
SHAL Souhaila - SNUIPP - 92
CHABAUD Claudine - SNASUB - 91
DENREE Michèle - SNEP - 34
LAURENT Fabienne - SNES - 63
FERRERO Farida - SNASUB - 6
MECHMACHE Myriam - SNES - 34
MARTIN DE CHAMAS Stéphanie - SNASUB - 38
JOURNIAC Nicole - SNES - 34
SILBANDE Sylviane - SNASUB - 91